

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-77_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation
08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Formation du personnel d'animation des accueils de loisirs du Val d'Amour

N°77/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Vu la réglementation relative à la classification du personnel encadrant dans les accueils de loisirs sans hébergement, des personnes pouvant être amenées à intégrer une formation : formation BAFA, BAFD, validation des acquis pour BPJEPS...

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à :
 - Valider les plans de formation du personnel et leur coût,
 - Signer les actes nécessaires,
- Autorise la prise en charge des frais de déplacement et de restauration.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

